

**Le 13 décembre 2017**

[Traduction]

## Soins de santé

**M. Higgs** : Hier, dans ses points à faire valoir, le premier ministre a dit que le plus grand défi qui se posait à notre province était le vieillissement de la population. Le premier ministre a déjà indiqué que notre défi le plus important était le changement climatique. Je suppose que le défi le plus important change lorsque le premier ministre reçoit de nouveaux points à faire valoir.

J'estime que le défi le plus important qui se pose au Nouveau-Brunswick est le premier ministre et les nombreux échecs de son gouvernement — les échecs dans les domaines des soins de santé, de l'éducation et de l'emploi, les pires étant le manque de planification et le manque de franc-parler lorsque le gouvernement s'adresse aux gens de notre province. Lorsque les gens du Nouveau-Brunswick vont au-delà des interprétations favorables, que voient-ils? Ils voient un gouvernement qui essaie de changer le Programme extra-mural, la seule chose qui marche très bien. Je vais amorcer la période des questions aujourd'hui en demandant encore une fois si le premier ministre annulera ses plans de privatisation du Programme extra-mural. Merci.

**L'hon. M. Gallant** : Je veux certainement me joindre à tout le monde à l'Assemblée législative pour rendre hommage à Brenda Robertson et souligner ce qu'elle a accompli, non seulement pour la province, en tant que députée qui fait a preuve d'une grande efficacité, mais aussi, bien sûr, pour toutes les femmes du Nouveau-Brunswick, et, à vrai dire, de l'ensemble du Canada. Nous sommes très heureux de lui rendre hommage et de savoir que, grâce à la plaque et à la photo qui seront installées à l'Assemblée législative, les générations à venir seront conscientes de ce qu'elle a accompli.

Pour ce qui est des accusations selon lesquelles nous nous appuyons sur des points à faire valoir pendant que le chef de l'opposition lit les notes de Dominic Cardy sur sa feuille, je trouve cela bien ironique. Je dois dire que le défi le plus important auquel la génération actuelle fait face à l'échelle mondiale est effectivement le changement climatique. Le plus grand défi auquel le Nouveau-Brunswick fait face de façon particulière est effectivement le vieillissement de la population. Je peux vous dire que, en tant que gouvernement, nous agissons pour répondre à ces deux défis.

**M. Higgs** : Maintenant que le premier ministre s'est montré prêt à prendre la parole à la Chambre ce matin, je vais reposer la question. Nous voyons que le gouvernement essaie de changer le Programme extra-mural — la seule chose qui marche bien dans la province. Voici ce que j'aimerais savoir : Le premier ministre annulera-t-il maintenant ses plans de privatisation des services extra-muraux, expliquera-t-il la logique qui sous-tend cette privatisation et nous permettra-t-il à tous de contribuer à trouver une solution? Merci.



**L'hon. M. Gallant** : Je suis très déçu d'entendre le chef de l'opposition employer les mots suivants : la seule chose qui marche bien au Nouveau-Brunswick. Je ne comprends pas pourquoi il deviendrait chef de l'opposition et penserait que sa tâche consiste à démoraliser les gens du Nouveau-Brunswick. Il se passe de bonnes choses dans la province. Avons-nous des défis à relever? Bien sûr. Nous devons aussi travailler ensemble pour profiter des nombreuses possibilités qui s'offrent à nous.

Je peux vous dire que, en tant que gouvernement, nous allons prendre de tels défis très au sérieux et nous travaillerons avec les gens du Nouveau-Brunswick pour les surmonter. D'ailleurs, lorsque ce sera chose faite, nous fêterons le succès obtenu et, qui plus est, nous travaillerons fort afin de profiter des possibilités qui se présentent pour favoriser la croissance économique, renforcer l'éducation et améliorer les soins de santé dans la province. Encore une fois, nous fêterons chaque étape avec les gens du Nouveau-Brunswick et nous ne les démoraliserons pas, comme le fait le chef de l'opposition.

### Impôt foncier

**M. Higgs** : Voilà qui est bien. Fêtons aujourd'hui le règlement de la question. Le premier ministre et le procureur général ont passé le mois de mars à nier l'existence d'un problème en matière d'impôt foncier. Pendant que le premier ministre et le procureur général niaient le problème et détournaient le débat, les gens du Nouveau-Brunswick nous ont appris qu'il y avait un énorme problème en matière d'impôt foncier.

À la fin mars, un lanceur d'alerte nous a appris que le gouvernement Gallant avait causé le problème et avait délibérément envoyé des factures faussement gonflées. Au début avril, nous avons appris que le premier ministre et son chef de cabinet étaient tous deux impliqués. Leurs comptes rendus contradictoires et leurs histoires changeantes nous ont menés à demander que des gens témoignent sous serment. Demain, nous débattons une motion réclamant que ces témoignages soient entendus. Aujourd'hui, comme je le fais tous les jours, je vais demander au premier ministre de dire aux gens du Nouveau-Brunswick laquelle des versions ils devraient croire en ce qui concerne le régime accéléré : la version du premier ministre ou celle de son chef de cabinet. Merci.

[Original]

**L'hon. M. Rousselle** : Je l'ai dit et je le répète : Depuis 2011, il y a eu des milliers et des milliers d'erreurs en ce qui a trait aux évaluations foncières dans cette province. Jamais le député d'en face n'a-t-il proposé, comme ministre des Finances ou encore comme chef de l'opposition, des solutions aux problèmes que rencontrent les gens du Nouveau-Brunswick par rapport aux évaluations foncières.

Encore aujourd'hui, c'est décourageant, voire gênant, de voir un chef de l'opposition, qui a demandé un rapport de la vérificatrice générale . . . C'est un rapport indépendant, qui a fait toute la lumière sur cette question. La vérificatrice générale, elle-même, a dit qu'il ne reste rien



en suspens et qu'il n'y a aucun enjeu qui n'ait pas été analysé et examiné. À cet égard, la vérificatrice générale a fait 25 excellentes recommandations, que nous allons suivre en vue d'avoir un système juste et équitable pour les gens du Nouveau-Brunswick.

[Traduction]

## Finances du gouvernement

**M. Higgs** : Eh bien, la réponse était prévisible.

Dans une lettre à motivation politique que le premier ministre a rédigée à la hâte et envoyée au maire de Saint John vendredi dernier, il a faussement prétendu que le Nouveau-Brunswick était sur le point de manquer à ses obligations financières en 2014 et qu'Ottawa avait préparé un plan d'urgence pour réagir à une faillite. L'ancien ministre des Finances Joe Oliver a dit hier qu'un plan d'urgence officiel ne lui avait jamais été présenté et qu'il n'avait jamais demandé qu'un tel plan lui soit présenté. Lorsqu'il lui a été demandé si, au cours de son mandat, son ministère se préparait à une éventuelle insolvabilité du Nouveau-Brunswick, il a dit qu'il n'était au courant d'aucun plan d'urgence précis préparé par le ministère. Voici donc la question : D'où le premier ministre a-t-il obtenu ses renseignements? Ont-ils été inventés ou proviennent-ils d'une source véritable que nous ne pouvons pas nommer? J'aimerais simplement obtenir une réponse à cette question. Merci.

**L'hon. M. Gallant** : Oui, nous avons effectivement des renseignements selon lesquels une analyse du genre avait été réalisée à l'égard du Nouveau-Brunswick. Cela dit, Joe Oliver affirme ne pas se rappeler qu'il en ait été ainsi, et nous le croirons certainement sur parole.

Le principe qui sous-tend le point reste le même. Il reposait sur le fait que la province était en situation financière critique à l'époque où le chef de l'opposition était ministre des Finances. Je ne pense pas que le chef de l'opposition le nierait. Je ne le pense vraiment pas. En fait, il a souvent dit durant son mandat que la situation financière de la province était chaotique. Il le saurait. En juin 2012, nous avons pris connaissance d'un article de CBC qui disait que la révision à la baisse de la cote de crédit de notre province signifiait que le Nouveau-Brunswick était perçu comme présentant un risque accru, ce qui pourrait inciter les banques à exiger des taux d'intérêt plus élevés sur les prêts accordés au gouvernement provincial. Il en était ainsi parce que les finances étaient précaires lorsque le chef de l'opposition s'en occupait.

**M. Higgs** : Si seulement nous pouvions croire tout le monde sur parole. Cela aiderait beaucoup. En ce qui concerne les renseignements en question, le premier ministre pourrait peut-être présenter un document à l'appui. S'agissait-il d'une autre histoire qui a été racontée dans l'espoir que quelqu'un la croirait?

Le premier ministre a parlé hier de décisions fondées sur des faits, des faits qui sont très importants. Voici un fait qui a été mentionné hier et qui n'était pas pertinent, puis, eh bien, le premier ministre est maintenant d'accord pour dire que M. Oliver... Il le croira sur parole. Ne pensez-vous pas que, si on mentionne un fait qui a de telles répercussions, il conviendrait peut-



être de le vérifier? Téléphonnez à M. Oliver et demandez-lui : Savez-vous quelque chose à cet égard? Peut-être appeler quelqu'un qui, à l'époque, jouait un rôle dans le système pour lui demander : Savez-vous quelque chose à cet égard? Quelle est la source des renseignements? Obligeons les gens d'en face à mettre cartes sur table. Un membre du personnel a-t-il pensé pendant la nuit à une lettre créative à écrire? Merci.

**L'hon. M. Gallant** : Si l'ancien ministre fédéral des Finances ne se souvient pas du document, nous le croirons sur parole. Cela dit, le principe reste le même.

Examinons les faits. Écoutons les politiciens et le gouvernement de l'époque. En janvier 2012, le premier ministre à l'époque, David Alward, a dit... Je fais référence à l'article suivant de CBC. D'après l'article, le premier ministre s'est dit inquiet à propos du gouffre financier dans lequel la province s'était enfoncée.

En février 2014... Voici exactement ce qu'a dit le chef de l'opposition, M. Higgs, alors qu'il était ministre des Finances : « les gens du Nouveau-Brunswick se rendent compte aussi que notre situation financière nous oblige à faire des choix fondés non seulement sur nos désirs, mais aussi sur nos besoins et nos moyens financiers. » Je ne peux que présumer que, lorsque le chef de l'opposition a tenu de tels propos, il essayait de justifier les compressions qu'il faisait dans l'éducation et les soins de santé. Lorsqu'il expliquait les raisons pour lesquelles il aidait les riches et les grandes sociétés, ce sont là les propos qu'il a tenus au sujet des finances.

(Exclamations.)

**Le président** : À l'ordre.

**L'hon. M. Gallant** : Je ne peux que présumer que le chef de l'opposition a tenu de tels propos parce que, sous la direction de l'ancien gouvernement, la situation financière était chaotique.

**M. Higgs** : Je ne peux que poser une hypothèse. Il y en a qui écrivent n'importe quoi parce que cela correspond à leurs présomptions. Hier, nous allions parler de faits — non pas d'histoires inventées, mais de faits. Nous avons ici une histoire inventée.

Pensez-vous que le maire de Saint John se sentait mieux après qu'il a reçu la lettre en question? Tout ce que vous devez faire, c'est mettre en place un plan de croissance, un plan de croissance comme celui du Nouveau-Brunswick — un plan de croissance dans le cadre duquel l'imposition relative à chaque homme, femme et enfant est de 1 000 \$ supérieure à ce qu'elle était il y a trois ou quatre ans, un plan de croissance qui prévoit des dépenses sans précédent qui sont trois fois plus élevées que notre taux de croissance du PIB actuel, un plan de croissance qui oblige les entreprises à cesser leurs activités. Le plan de croissance consiste-t-il à établir une économie basée sur les taxes et impôts, une économie basée sur l'innovation par le truchement de la taxation et de l'imposition?

(Exclamations.)

**Le président** : À l'ordre. À l'ordre. Je rappelle à l'ordre le procureur général.



**M. Higgs** : S'agit-il du plan de croissance qui est proposé pour Saint John? Ce plan de croissance n'aboutira qu'à une fin, c'est-à-dire que le Nouveau-Brunswick se trouvera dans la situation dont nous parlons. J'aimerais poser la question suivante au premier ministre aujourd'hui : Comment pense-t-il que le plan de croissance puisse être viable dans l'avenir étant donné que la dette a augmenté et s'élève maintenant à plus de 2 milliards de dollars?

**Le président** : Le temps est écoulé.

**L'hon. M. Gallant** : Au moins, le chef de l'opposition admet que nous avons un plan de croissance. En effet, le plan de croissance produit de bons résultats pour les gens du Nouveau-Brunswick. De 2011 à 2014, sous le plan d'austérité du chef de l'opposition, l'économie s'est contractée. Elle s'est contractée. Elle s'est contractée, et le chef de l'opposition ne comprenait pas pourquoi. Eh bien, tout est très clair. L'économie s'est contractée parce que le chef de l'opposition faisait des compressions dans l'éducation et les soins de santé et aidait les grandes entreprises et les riches.

En tant que gouvernement, nous avons effectivement un plan de croissance économique, et ce plan porte des fruits. Nous investissons davantage dans l'éducation, nous investissons davantage dans les soins de santé, nous investissons dans notre infrastructure, nous investissons dans le tourisme et nous investissons dans les petites entreprises en réduisant les impôts qu'elles doivent payer. Grâce au plan de croissance, l'économie a progressé en 2015 ; elle a progressé encore en 2016 ; elle devrait progresser de nouveau en 2017. Le chef de l'opposition ne semble pas comprendre. Avoir un plan de croissance, c'est favoriser la croissance économique.

**M. Higgs** : Eh bien, on se fait encore des illusions. Est-il tenu compte du rapport de la FCEI selon lequel il y a eu une augmentation de 1 000 \$ au chapitre de l'imposition relative à chaque homme, femme et enfant ? Est-il tenu compte du rapport qui dit que 78 % des entreprises font fausse route? Est-il tenu compte du Fraser Institute en ce qui concerne la plus longue liste d'attente du pays? Est-il tenu compte de la baisse des capitaux propres, dont la valeur est la plus basse du pays?

(Exclamations.)

**Le président** : À l'ordre.

**M. Higgs** : Est-il tenu compte des emplois perdus? Est-il tenu compte des véritables résultats? Est-il tenu compte du fait que, en ce qui concerne l'éducation, il n'y a pas eu de résultats concrets, il n'y a eu qu'un investissement record? Toute personne de l'extérieur qui analyse l'activité et les résultats du gouvernement actuel ne voit pas le même tableau que le premier ministre essaie encore de brosser.

J'estime qu'il est temps d'enlever les lunettes roses. La réalité doit correspondre à ce que les gens voient. Nous parlons d'entreprises, et plus de 50 % d'entre elles ne sont même pas admissibles à la réduction du taux d'impôt applicable aux entreprises. Les gens de l'extérieur ne voient pas la même situation. Les faits ont-ils une signification pour le premier ministre, c'est-à-



dire les faits dont il est informé en lisant ce que communiquent les gens qui connaissent vraiment la situation?

**Le président** : Le temps est écoulé.

**L'hon. M. Gallant** : Je peux accepter une chose que le chef de l'opposition a dite. Lorsqu'il est question de croissance économique, d'éducation et de soins de santé, nous faisons effectivement des investissements records. Nous faisons ces investissements parce que nous avons un plan de croissance qui donne des résultats et qui aide les gens du Nouveau-Brunswick.

Examinons le bilan du chef de l'opposition, qui avait adopté un plan d'austérité. Voici ce qui est arrivé lorsqu'il était ministre des Finances. Il veut d'ailleurs parler de pertes d'emplois. Son gouvernement a été le premier depuis l'établissement de bilans à enregistrer une perte nette d'emplois durant son mandat. Notre province a enregistré la première baisse démographique en six ans. Notre cote de crédit a été révisée à la baisse en 2012. Le Conference Board du Canada a dit que notre province avait la pire économie du pays en 2014, et notre province s'est classée dernière au Canada en matière de croissance du PIB en 2013 et en 2011 et avant-dernière en 2012. Depuis, notre province s'est classée troisième en matière de croissance économique en 2015, et nous continuerons à faire croître l'économie — oui, grâce à notre plan de croissance.

**Le président** : À l'ordre.

### Soins de santé

**M. Northrup** : Voilà encore plus de paroles creuses de la part des gens d'en face.

(Exclamations.)

**Le président** : À l'ordre.

**M. Northrup** : Le Programme extra-mural compte de très nombreux bureaux dans cette magnifique province qu'est le Nouveau-Brunswick. En parlant à des électeurs et électrices, à des personnes âgées et à des parties prenantes, j'ai appris que ce qui les préoccupe c'est de savoir quels bureaux resteront ouverts et lesquels seront fermés. Le premier ministre dirait-il aux gens du Nouveau-Brunswick ce qui arrivera? La décision a-t-elle déjà été prise, ou s'agira-t-il de questions qui resteront sans réponses comme pour la réforme accélérée du Programme extra-mural?

**L'hon. M. Gallant** : Je dois prendre la parole sur la question, car, si le député d'en face veut poser des questions à quelqu'un dans cette Assemblée législative à propos de fermetures, il devrait s'adresser au chef de l'opposition. Ce dernier a dit, lorsqu'il était ministre des Finances, qu'il y avait trop d'hôpitaux dans la province, qu'il n'avait aucun doute que nous devions les regrouper. Si le député d'en face a des questions à propos de possibles fermetures dans l'avenir, il doit s'adresser au chef de l'opposition. Je peux vous dire que l'un des premiers hôpitaux que le chef de l'opposition lorgnerait serait bel et bien l'hôpital de Sussex.



(Exclamations.)

**Le président** : Je rappelle à l'ordre le député de Portland-Simonds. Je rappelle à l'ordre le député de Moncton-Sud-Ouest. Le député de...

**L'hon. M. Gallant** : Je pense que les gens du Nouveau-Brunswick se sont fait entendre haut et fort. Ils veulent que nous investissions davantage dans l'éducation. Ils veulent que nous investissions dans la croissance économique. Ils veulent que nous investissions dans les soins de santé et que nous maintenions les hôpitaux ruraux ouverts, y compris celui de Sussex.

**M. Northrup** : Il faudra me passer sur le corps avant que le Centre de santé de Sussex soit fermé.

(Exclamations.)

**Le président** : À l'ordre.

**M. Northrup** : Je veux demander franchement au premier ministre ce qui suit : Qui fait l'alarmiste maintenant? Qui fait l'alarmiste maintenant?

(Exclamation.)

**Le président** : Je rappelle à l'ordre le député de Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé.

**M. Northrup** : Nous disons la vérité de ce côté-ci. Dommage qu'il n'en soit pas de même de l'autre côté.

En ce qui a trait aux questions posées la semaine dernière, le plan, selon lequel les TUM représenteront les services extra-muraux dans les domiciles, a-t-il été mis en œuvre pour les personnes qui reçoivent actuellement chez eux de très bons soins? Pourquoi réparer quelque chose qui n'est pas brisé? Le Programme extra-mural a permis d'accomplir un travail remarquable au cours des années passées, mais, aujourd'hui, il est menacé. Comment le premier ministre compte-t-il convaincre les personnes âgées et les enfants handicapés que rien ne changera après le 1<sup>er</sup> janvier? Merci.

**L'hon. M. Gallant** : Je tiens à être très clair : nous appuyons le député d'en face lorsqu'il affirme qu'il faudrait lui passer sur le corps avant que l'hôpital de Sussex soit fermé. Nous ressentons exactement la même chose à propos de chaque hôpital rural dans la province. Je félicite le député d'en face d'avoir fait cette affirmation, et ce, ici, à l'Assemblée législative, mais je dois lui demander ceci : A-t-il eu une conversation avec le chef de l'opposition?

Ce n'est pas de l'alarmisme que de citer une personne et de répéter la citation pour lui demander de la clarifier. Sans être sollicitée, la personne l'a dit elle-même à titre de ministre des Finances. À son avis, la province comptait trop d'hôpitaux, et, à son avis, nous devons les regrouper. Eh bien, s'il doit y avoir un regroupement et s'il doit y avoir moins d'hôpitaux, comme le souhaiterait le chef de l'opposition, les petits hôpitaux dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick, tel que celui de Sussex, seraient les premiers que le chef de l'opposition viserait.



**Le président** : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

**M. Northrup** : Je suis ici à titre de député de Sussex-Fundy-St. Martins, et je suis très, très fier du Centre de santé de Sussex. De fait, selon un sondage récent, l'hôpital serait le plus propre de la province. Voilà un modèle à suivre. Je prends la parole ici aujourd'hui pour faire la promotion du Centre de santé de Sussex, et je le ferai ici à Fredericton ou dans ma circonscription de Sussex-Fundy-St. Martins chaque jour où je serai député.

Nous, dans l'opposition, nous disons les choses comme elles sont, et, aujourd'hui, je dis les choses comme elles sont. Je demande ceci au premier ministre et au ministre de la Santé : Quand l'entente sera-t-elle conclue? Nous amorçons la période de Noël, et, vendredi en huit, ce sera le 22 décembre, jour d'ajournement de la Chambre. L'entente sera-t-elle conclue avant cette date, pendant le congé de Noël ou le 1<sup>er</sup> janvier? Merci.

**L'hon. M. Gallant** : Je comprends le député d'en face. Je comprends ce qu'il fait aujourd'hui en prenant la parole pour dire à quel point l'hôpital de Sussex est un établissement remarquable qui accomplit de grandes choses et qui dispense de très bons soins aux gens de cette région de la province. Je comprends pourquoi il agit ainsi ; il veut s'assurer que, si le chef de l'opposition devenait premier ministre, il ne fermerait pas cet hôpital. Voilà ce que le chef de l'opposition a fait à son propre caucus. Les députés d'en face craignent l'éventuelle fermeture des hôpitaux dans leurs propres régions.

Il ne s'agit pas d'alarmisme. Lorsqu'il était ministre des Finances, le chef de l'opposition a dit que, à son avis, il y avait trop d'hôpitaux. Il a dit que, à son avis, nous devons les regrouper. Eh bien, si j'étais un des députés d'en face, j'aurais très peur pour un hôpital comme celui de Sussex. Toutefois, je peux vous dire que le député d'en face n'a pas à avoir peur, car, en tant que gouvernement, aussi longtemps que je serai premier ministre et que nous formerons le gouvernement, nous veillerons à ce qu'aucun hôpital rural ne ferme ses portes dans la province.

[Original]

## Changement climatique

**M. Coon** : En juin dernier, le gouvernement fédéral annonçait à son tour que le Nouveau-Brunswick recevrait 51 millions de dollars du Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone, afin de réduire la dépendance aux combustibles fossiles. Six mois plus tard, la population du Nouveau-Brunswick n'a encore aucun détail au sujet de cette entente bilatérale avec Ottawa.

Quand le ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux va-t-il enfin déposer à la Chambre une copie de l'entente Canada-Nouveau-Brunswick sur l'économie à faibles émissions, afin que les gens puissent comprendre les buts, les objectifs, les activités et les indices de rendement?



**L'hon. M. Rousselle** : Je veux remercier le député d'en face pour sa question. Vous savez, comme nous l'avons souvent dit, les changements climatiques sont le plus grand défi de notre planète, et nous devons le relever. Nous sommes fiers de travailler avec le gouvernement fédéral. La semaine dernière, j'ai eu l'occasion d'annoncer que, avec l'aide d'Énergie NB et du gouvernement fédéral, notre province allait investir la somme de 234 millions de dollars — 234 millions de dollars — dans des mesures écoénergétiques, afin de faire des économies et de réaliser des gains d'efficacité en ce qui a trait à l'énergie.

En tant que gouvernement responsable, je pense que nous sommes en train de démontrer que nous nous occupons des changements climatiques. Au cours des prochains jours ou des prochaines semaines, je serai fier d'annoncer, avec le fédéral, les différentes choses que nous allons faire.

Évidemment, nous avons beaucoup à faire et beaucoup à annoncer, et, dans un avenir très rapproché, je serai content de répondre spécifiquement à la question du chef du troisième parti à la Chambre.

[Traduction]

**M. Coon** : La réponse est donc non, le ministre ne déposera pas l'entente avec Ottawa sur les façons dont nous dépenserons les 51 millions de dollars pour aider les gens du Nouveau-Brunswick à réduire leurs frais de chauffage. Vous savez, le Nouveau-Brunswick a une occasion en or de devenir la première province à développer une économie véritablement verte, de l'alimenter en énergie verte et de fonder notre prospérité sur les emplois verts. Voilà un défi qui concerne l'avenir du Nouveau-Brunswick et qui ne peut pas être relevé au moyen de demi-mesures. Il faut agir résolument, et le gouvernement actuel ne le fait pas. Il prend des demi-mesures. Je veux savoir, par exemple, quelle part des 51 millions de dollars sera versée à des familles et à des petites entreprises du Nouveau-Brunswick pour les aider à réduire leurs frais d'énergie, les aider à réduire leurs besoins en énergie et les aider à adopter de nouvelles technologies d'énergie renouvelable.

[Original]

**L'hon. M. Rousselle** : Il semblerait que le chef du troisième parti à la Chambre et moi sommes parfaitement d'accord, et le gouvernement l'est également.

Donc, nous allons investir cet argent — je répète qu'il est question ici de 234 millions de dollars, dont 51 millions proviennent du fédéral — dans différents programmes et mesures visant l'économie d'énergie.

En tant que gouvernement, nous sommes fiers de tout ce que nous avons annoncé et de tout ce que nous allons annoncer à l'avenir. Lorsque nous avons annoncé cet investissement de 234 millions de dollars, la semaine dernière, nous avons très clairement dit que nous donnerions prochainement les détails. Je regrette que le chef du troisième parti ne semble pas comprendre



qu'il y a un travail préparatoire à faire, et nous le faisons. Cela me fera plaisir d'annoncer l'ensemble des mesures dans un avenir très rapproché.

Je le répète encore une fois : Nous sommes un gouvernement d'action qui veut combattre les changements climatiques de façon responsable afin de protéger les consommateurs et consommatrices d'énergie, donc tous les gens de cette province. Nous voulons faire cela tout en assurant le respect de l'environnement et le combat contre les changements climatiques.

[Traduction]

**M. Coon** : La somme d'argent que le ministre a déjà annoncée sera en majeure partie dépensée pour soutenir les activités du gouvernement lui-même, et pas pour aider les gens du Nouveau-Brunswick à réduire leurs frais d'énergie, ni pour aider les familles à réduire leurs factures de chauffage, ni pour aider les entreprises à adopter des technologies d'énergie renouvelable et des technologies propres. En fait, aucune somme d'argent n'a été annoncée pour aider les gens du Nouveau-Brunswick qui chauffent au mazout, au gaz naturel ou aux combustibles à base de carbone. Les gens doivent chauffer à l'électricité pour recevoir de l'argent qui les aidera à réduire les factures de chauffage de leur logement ou de leur entreprise.

Je veux que le ministre me dise à quel moment il a l'intention d'aider les familles qui ne chauffent pas à l'électricité, mais plutôt aux combustibles à base de carbone — combustibles que nous sommes censés éliminer —, à réduire leurs frais d'énergie et leurs factures de chauffage. Quelle est la réponse?

[Original]

**L'hon. M. Rousselle** : Il semblerait que le député d'en face soit en train de prendre une page complète dans le livre du chef de l'opposition officielle.

Nous sommes également fiers du fait que, dans les investissements que nous faisons pour économiser de l'énergie, il y en a entre autres pour les écoles et les hôpitaux de cette province.

Cela dit, dans les 234 millions de dollars annoncés, il y a entre autres une part de 82 millions qui provient d'Énergie NB, et la majorité de cet argent sera investie dans l'aide offerte aux consommateurs et consommatrices d'énergie de cette province. Nous avons très clairement fait cette annonce, et je regrette que le chef du troisième parti à la Chambre ne semble pas s'en être rendu compte.

Cependant, je veux le répéter : Nous allons investir dans les écoles et les hôpitaux de cette province. Nous allons aider les consommateurs et consommatrices d'énergie de cette province et nous assurer de combattre les changements climatiques, dans le respect de notre économie régionale et des réalités économiques de notre province.



[Traduction]

## Soins de santé

**M<sup>me</sup> Wilson** : Compte tenu de la nouvelle cette semaine selon laquelle des ambulances d'Ambulance Nouveau-Brunswick sont restées garées à 14 000 reprises, il est temps que le premier ministre annule l'entente visant les services extra-muraux. Compte tenu du grand secret qui entoure SMU NB et la prétendue propriété intellectuelle, le refus du premier ministre de rendre publics les détails de son entente visant les services extra-muraux est encore plus inacceptable. Il est temps d'abandonner l'idée. Pourquoi le premier ministre ne permettra-t-il pas à tout le monde de connaître les détails du contrat qu'il va signer? Quels sont les détails compris dans le contrat qui sont si terribles que le premier ministre a peur de les rendre publics?

[Original]

**L'hon. M. Bourque** : Je peux rassurer la population du Nouveau-Brunswick à l'égard du fait qu'elle n'a rien à craindre par rapport au Programme extra-mural : Il n'y aura aucune réduction ; il y aura plutôt un maintien des services. La qualité des services sera maintenue, voire améliorée.

En ce qui a trait au contrat, je peux également rassurer la population : Elle aura pleinement le droit de le voir une fois qu'il sera signé. Ce contrat sera signé très bientôt, parce que, comme nous le savons, l'entente commence le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Donc, à cet égard, les gens pourront voir exactement ce que nous disons depuis déjà plusieurs mois : Toute cette entente a pour but d'améliorer les services. Nous parlons de plus de visites chez les gens du Nouveau-Brunswick, de moins de visites à l'urgence ainsi que d'un maintien de la qualité des soins et de la satisfaction des gens du Nouveau-Brunswick.

[Traduction]

**M<sup>me</sup> Wilson** : Le Programme extra-mural ne peut devenir la propriété intellectuelle d'une compagnie externe. Le Programme extra-mural est la propriété des gens du Nouveau-Brunswick.

La semaine dernière, mon collègue s'est fait dire par le ministre de la Santé que les techniciens d'urgence médicale ne feraient pas partie des services extra-muraux avant bien des années. C'est la meilleure réponse que le ministre a pu donner. Voilà le niveau de détails accordé à la planification de l'entente visant les services extra-muraux. Nous avons entendu dire que Sussex dépendrait de Moncton, mais comment le savoir de façon certaine? Le gouvernement ne répond pas aux questions.

Je voudrais demander au premier ministre s'il nous dirait combien de bâtiments abritant les services extra-muraux seront fermés au titre de la nouvelle entente.



**L'hon. M. Bourque** : Les réponses à la question et à la question précédente sont très simples. Nous parlons de statu quo quand il est question d'infrastructure et des personnes qui travaillent au sein du Programme extra-mural. Tous les fournisseurs de soins de santé demeureront en place pour dispenser les mêmes soins de qualité qu'ils dispensent depuis 1981, lorsque Brenda Robertson a créé le programme. Qu'elle ait créé un programme si exceptionnel est tout à son honneur.

Le fait est que nous voulons veiller à ce que le Programme extra-mural maintienne un haut niveau de service ainsi qu'un niveau de satisfaction et de qualité élevé, ce qu'il fait depuis 36 ans et qu'il continuera de faire pour les 100 prochaines années. Voilà les piliers sur lesquels nous nous appuyons actuellement pour faire en sorte que plus de gens du Nouveau-Brunswick soient mieux servis par le Programme extra-mural et qu'ils demeurent chez eux grâce, heureusement, au Programme extra-mural et à d'autres programmes que nous proposons.

**M. Higgs** : Nous avons appris aujourd'hui que la lettre qui a été envoyée au maire de Saint John contenait effectivement des renseignements qui ne sont pas basés sur des faits. Ce n'est pas la première fois que nous entendons des propos du genre. Je veux revenir à une déclaration que le premier ministre a faite ce matin. Il a fait une déclaration. Nous devons peut-être vérifier le hansom, mais je pense avoir raison. Il a dit ceci : il n'avait aucun doute que des hôpitaux de régions rurales devaient être fermés.

Il s'agit en fait de propos que le premier ministre m'a attribués. Je n'ai aucun souvenir d'avoir dit cela et je ne crois pas l'avoir fait. J'aimerais que le premier ministre donne l'information selon laquelle j'aurais dit cela.

**L'hon. M. Gallant** : Je serai ravi de fournir la citation aux médias. Elle reprend les propos du chef de l'opposition, qui dit qu'il y a trop d'hôpitaux et que nous devons procéder à un regroupement. Il a dit aussi qu'il y avait trop d'écoles dans la province. Je serais très content de remettre le tout aux médias.

(Exclamations.)

**Le président** : À l'ordre.

[Original]

**L'hon. M. Gallant** : Je veux rassurer les gens qui sont en train de nous écouter — alors que l'opposition, jour après jour, lors de la période des questions, essaie de marquer des points politiques —, et leur dire que nous concentrons nos efforts sur leurs priorités. Nous concentrons nos efforts sur des mesures visant à faire croître l'économie de façon à ce qu'elle fonctionne pour tous les gens du Nouveau-Brunswick. Nous concentrons nos efforts sur des mesures visant à investir davantage et de façon stratégique pour améliorer le secteur de l'éducation et le système de soins de santé de notre province.

Effectivement, notre stratégie de croissance est en train de fonctionner : Nous obtenons des résultats. Je suis très fier de la croissance de notre économie. Je suis fier de dire que nous



faisons du secteur de l'éducation et du système de soins de santé une priorité et que notre gouvernement continuera à le faire.

[Traduction]

**Le président :** Le temps consacré aux questions orales est écoulé.

